



# SOCIÉTÉ DE SOUS-OFFICIERS DE LAUSANNE

Fondée en 1859

## PROCES-VERBAL DE LA 166<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE du 27 mars 2025 Verte Rive, Avenue du Général Guisan 117-119 à Pully

### ORDRE DU JOUR

01. **Ouverture, salutations et hommages.**
02. **Message de l'Armée.**
03. **Présentation des nouveaux membres et honorariat.**
04. **Examen et adoption du P.-V. de l'AG extraordinaire du 29 aout 2024**
05. **Rapports :**
  - a) Du Président ;
  - b) Du Caissier de la société et de celui de la Marche Romande du Général Guisan ;
  - c) Des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024.
06. **Adoption des différents rapports, décharge aux organes responsables.**
07. **Élection :**
  - a) Election du président ;
  - b) Election du reste du comité ;
  - c) Élection des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025 ;
  - d) Nomination des délégués aux AD ASSO VD et ASSO.
08. **Budget 2025.**
09. **Fixation de la cotisation.**
10. **Exclusion.**
11. **Activités :**
  - a) Rapport des activités sportives depuis la dernière assemblée générale, activités futures ;
  - b) Tir amitié ASSO-SVO ;
  - c) Challenge mérite, classement et répartition des points.
12. **Rapports :**
  - a) Du Président du Groupements des Vétérans ;
  - b) Du commandant de la Marche Romande du Général Guisan ;
  - c) Du Président du Ski-club ;
13. **Divers et propositions individuelles.**
14. **Clôture de l'assemblée générale.**

## **01. Ouverture, salutations et hommages**

A 1900, le Président, l'Adjudant d'état-major Billy MEYER, fait l'annonce au Brigadier Christian OPPLIGER pour déclarer ouverte l'Assemblée générale 2025 (42 personnes ont signé la liste de présence).

Il salue les invités dont plusieurs sont d'ailleurs membres de la Société :

- Monsieur le Conseiller national et Caporal Olivier FELLER.
- Monsieur le Brigadier Christian OPPLIGER, Commandant remplaçant des Forces aériennes.
- Monsieur le Sergent Christophe CROSET, Président central de l'ASSO.
- Monsieur le Colonel EMG Christophe GERBER, Président central de la SVO et membre de notre société.
- Monsieur l'Adjudant-chef Joris LAVANCHY, Président de l'ASSO VD.
- Monsieur le Sergent Julien MERMOD, Président de la Section d'instruction de l'ASSO VD et accompagné de son aide de camp, le Premier-lieutenant Samuel MACHEREL.
- Monsieur le Premier-lieutenant Marc ABETEL, Président du Groupement OUEST de la Société Vaudoise des Officiers ainsi que de Mil@CampusLausanne, accompagné du Sergent André CRESPO, responsable QRF.
- Monsieur le Lieutenant Mika PAGANI, Responsable du Groupe de Marche Vaudois de la SVO.
- Monsieur le Soldat Michel RIME, Chef technique de l'ASSO, Section Gruyère - Veveyse - Glâne.
- Madame Vivianne GAY, Présidente de Femmes et politique de sécurité et membre de notre société.

Certains membres et invités se sont excusés. Au vu de la longue liste, le Président présente à l'écran les noms de ceux-ci. Il remercie également les membres présents à cette assemblée.

Les convocations ayant été envoyées dans les délais et en conformité aux statuts de la Société, l'Assemblée peut donc valablement siéger.

Depuis notre dernière assemblée générale, trois membres du Groupement des Vétérans nous ont quittés pour un monde que l'on dit meilleur, il s'agit des camarades suivants :

- du Brigadier Martin CHEVALLAZ
- du Capitaine André GRAU
- et de l'Appointé Pierre MAYLAND

L'Assemblée se lève et observe une minute de silence en souvenir de nos camarades disparus.

## **02. Message de l'Armée**

Le Brigadier Christian OPPLIGER nous apporte le Message de l'Armée. Afin de le remercier pour l'apport de son Message, le Président lui remet un couteau et une bouteille de vin, sous les applaudissements de la salle.

### **03. Présentation des nouveaux membres et honorariat**

Depuis la dernière AG ordinaire, 17 nouveaux membres sont venus renforcer nos rangs. Il s'agit de :

- Capitaine Timothée DELAPIERRE
- Adjudant-chef Kevin GRANGIER
- Sergent-major chef Louis FALCY
- Sergent-major chef Mathieu GESTER
- Sergent Paul CANOEN
- Sergent Marvin NIEDERHÄUSER
- Sergent Aymerick OEFFNER
- Sergent Gabriel PASCAL
- Sergent Yorick ROCHAT
- Sergent Lucas SCHLIENGER
- Sergent Karim TARDINO
- Sergent Timothy THIEBAUD
- Sergent Thibault ZBINDEN
- Appoint-chef Valentin BÖGLI
- Appointé Alexei VUILLETY
- Appointé Vincent QUADRI
- Soldat Marc CHAVANNE

L'assemblée applaudit les nouveaux membres tandis que le Président leur remet leurs diplômes de membre actif et trinque avec eux le verre de l'amitié.

#### **Membre honoraire**

Il n'y a pas de nouveau membre honoraire pour cette année.

Le Président invite l'Adjudant sous-officier Richard DUSS et le Sergent Nicolas GOY à venir le rejoindre.

Pour remercier l'Adjudant sous-officier Richard DUSS pour avoir fait partie du comité pendant 20 ans, le comité propose de le nommer comme membre d'Honneur.

Quant au Sergent Nicolas GOY, afin de le féliciter pour avoir relancé la MRGG en 2024, où plus de 600 marcheurs sont venus, malgré un temps d'infanterie le samedi, le comité propose d'approuver la remise du diplôme du Mérite. L'Assemblée valide ces propositions par acclamation et le Président leur remet leur diplôme.

### **04. Examen et adoption du PV de l'AG extraordinaire du 29 août 2024**

A l'entrée de la salle, quelques exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 août 2024 ont été déposés. Le Président propose de le valider. Le PV est validé à l'unanimité, malgré 1 abstention et 0 avis contraire.

## **05. Rapports**

### **05 a) Rapport du Président**

*« En 2025, le monde compte plus d'une centaine de conflits avec des degrés d'intensités différents. L'Afrique et les pays arabes sont les plus durement touchés. Le Mexique n'est pas sans reste avec des conflits de cartels et bien entendu la guerre en Ukraine. L'échiquier géopolitique international est plus que bancal. Les Etats-Unis menacent de quitter l'OTAN, laissant le vieux continent à son triste sort. Le réarmement est à l'ordre du jour dans tous les Pays. En tête, la Pologne avec un bon de 75% de son budget militaire depuis 2022 et une volonté d'augmenter des effectifs de 100'000 hommes afin d'attendre les 300'000. Un renforcement de la coopération internationale doit être mis en place afin de garantir un bouclier fort en cas d'invasion d'un adversaire étatique. Mais le réarmement entraîne le réarmement et avec lui, les tensions politiques entre nations. Quel rôle la Suisse doit-elle jouer là-dedans. Je ne vous apprendrai pas ici que nous ne sommes pas membre de l'Union européenne ainsi que de l'OTAN mais nous entretenons des relations étroites puisque nous nous trouvons au milieu de ce dispositif. Il est clair que nous devons entretenir de bonnes relations avec nos Pays limitrophes. Nous n'allons pas attendre qu'un missile intercontinental frappe notre sol pour commencer à réagir. Je ne prêtant pas connaître le bon choix à prendre sur le positionnement de la Suisse, il y a bien assez de doctorant pour conseiller notre politique fédérale.*

*Cependant, ce que je peux facilement juger, c'est que des mesures drastiques doivent être prises afin de renforcer significativement notre capacité de défense. C'est beau de le dire mais il faut aussi agir. Actuellement, l'effectif de notre Armée tient dans son intégralité à l'intérieur du Spotify Camp Nou, le stade du FC Barcelone. Rendez-vous compte, NOTRE Armée tient à l'intérieur d'une surface de 7'140m<sup>2</sup> alors qu'elle doit assurer la défense d'un territoire et sauvegarder les conditions d'existence à l'intérieur d'une superficie de 41'285 km<sup>2</sup>.*

*Depuis l'Armée XXI introduit en 2004, 5 bataillons de type d'infanterie peuvent être équipés à 100%, 7 si les écoles sont déséquipées. Nous disposons actuellement de 17 corps de troupe de cette arme. Equipés à 100%, peut-être mais dans quel état ? Quasiment la totalité des systèmes clés sont aujourd'hui dépassés ou arrivent prochainement en bout de course. Les projets tous plus importants les uns que les autres prennent du retard faute de crédit. Les 4 milliards supplémentaires alloués sont un bon début mais de loin pas suffisant. Pleins de projets ont pu aboutir sans accroc mais ils ne sont malheureusement pas aussi médiatisés que les échecs.*

*Le Conseil national a rejeté l'initiative "service citoyens". La Suisse, en tant que nation neutre doit pouvoir garantir elle-même sa souveraineté mais il faut lui en donner les moyens et malheureusement aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Est-ce que la classe politique est prête à annoncer à des pères et à des mères, que leurs enfants sont envoyés au casse-pipe faute d'avoir pris les bonnes décisions. Ce qui est certain, c'est que ce ne sera pas eux qui annonceront qu'ils sont morts au Champs d'honneur.*

*Et je n'ai pas encore évoqué le luxe que le Conseil fédéral prend en limogeant ou forçant au départ anticipé une demi-douzaine d'officiers généraux en quelques années. Ceci va grandement aider l'Armée dans les défis à venir.*

*Vous vous dites sans doute que je suis une personne pessimiste et vous auriez raison de le croire. Je préfère effectivement partir d'un point de vue négatif, ça évite d'être déçu ! Plus sérieusement, l'arrivée prochaine du futur Conseiller fédéral et Colonel Martin PFISTER laisse présager d'un avenir plus radieux pour la Défense. Avec ce changement, le CdA en a profité pour tirer sa révérence. Avec le départ à la retraite prochaine du chef du commandement de l'Instruction et les récentes vacances qui ont déjà opéré, comme à l'état-major de l'armée par exemple, c'est la moitié des postes du commandement de l'armée qui ont été ou seront repourvus durant l'année. Vous voyez que je ne suis pas si pessimiste que ça.*

*Parlons à présent de notre Société. Celle-ci se porte plutôt bien. 2024 a été une année particulière. En effet, ceux qui étaient présent à l'AG l'an dernière ont pu ressentir qu'il y avait une certaine tension au sein du Comité. Heureusement, celle-ci s'est dissipée, non pas d'elle-même mais bien en réglant le problème frontalement. Je ne rentrerai pas plus dans les détails puisque le thème a déjà été abordé lors de l'AG extraordinaire de l'été dernier. J'aimerais simplement réitérer mes remerciements à ceux qui m'ont soutenu durant cette période de doute afin d'essayer de prendre les meilleures décisions possibles pour la Société, ils se reconnaîtront. Spolier alerte : Il n'y avait aucune bonne à prendre, juste des moins pires que d'autres.*

*Nous avons aussi révisé les statuts. Pour rappel, l'AG 24 avait demandé un report de ce point de l'ordre du jour car les membres n'avaient pas reçu à l'avance les modifications que le Comité souhaitait apporter. J'en porte l'entière responsabilité mais heureusement, le travail a tout de même abouti puisqu'à l'AG extraordinaire ils ont pu être validés avec une abstention. Ceux-ci sont, pour rappel, disponibles sur notre site internet.*

*L'autre point animant l'AG 2024 était est le rapprochement de la Société d'Artillerie de Lausanne avec la nôtre. Pour vous rappeler le contexte, la SART Lausanne se porte mal entre autres à cause de la problématique du bassin de recrutement aussi grand qu'un ruisseau asséché. Leur Président de l'époque m'avait approché afin de pouvoir faire de la SART Lausanne une section notre Société au même titre que le Ski Club. Nos AG respectives devaient valider ce rapprochement. Malheureusement pour mon homologue, il s'est pris un revers monumental puisque sa stratégie de rapprochement a été balayée. Là aussi, je ne vais pas entrer plus dans les détails mais je peux vous dire que ce projet, qui avait du potentiel, est définitivement enterré. Avec lui, il entrainement, malheureusement nos camarades de la SART Lausanne dans un avenir plus qu'incertain à très court terme.*

*L'année 2024 était la dernière des randonnées fortifications chapeautées par l'Adjudant sous-officier Thierry CHRISTINAT. En effet, Thierry ayant eu l'âge honorable de rejoindre les vétérans l'an dernier, il m'avait fait savoir que ce serait son dernier mandat et que les randonnées prendraient fins par la même occasion. Je tiens devant vous à le remercier chaleureusement car un nombre d'heures inlassable y sont passés afin que les parcours soient reconnus et préparés à l'avance, qu'il y ait toujours une planification prévisionnelle en cas de mauvaise météo et les frais qu'il a eu sans jamais demander d'indemnité.*

*Les cours d'armes ont globalement bien fonctionné. 60 participants ont rejoint la classe "activité hors du service" durant les 8 dates proposées, ce qui représente un taux de remplissage d'environ 2/3. Une tendance tout de même est que les cours en hiver étaient moins remplis. L'entrainement doit se faire par tout temps et en particulier lors de conditions dégradées. L'ennemi n'attendra pas une météo clémente afin de charger. Les frais de munition ont pu être très limités puisque la facture finale représente moins de CHF 500.- et que la moitié de celle-ci va être prise en charge par l'ASSO. Le reste sera facturé aux Société qui ont eu des membres qui y ont pris part. Pour cette année, les cours sont reconduits puisque le nouveau commandant de la div ter 1 les a approuvés et les frais de munition sont facturés en amont du cours. Les inscriptions se font via notre site.*

*Nous tentons de redynamiser la côté camaraderie de notre Société. Sous l'impulsion des Sergents Tiffany MARTIN et Thomas CRETTON, nous avons organisé en fin d'année une soirée fondue avec une petite trentaine de participant, ce qui est une réussite. A préciser que nous avons mangé "local" puisque le traiteur est membre de notre Société. De tels activités seront reconduites cette année. Les infos seront transmises via le site internet ainsi que le groupe WhatsApp.*

*Mais le fait le plus marquant de l'année dernière est bien le retour de la Marche Romande du Général Guisan. Sortie du paysage depuis la pandémie du COVID-19, celle-ci a fait son retour et avec panache malgré une météo capricieuse le samedi ! Afin de ne pas faire redondance avec le rapport du Commandant de la MRGG, je n'en dirai pas plus pour le moment, si ce n'est que nous avons eu, la photo le montre, le Commandant de corps Michaud qui est venu marcher samedi. Peu d'organisateur d'événements, hors cérémonies, peuvent se vanter d'avoir eu un général 3 étoiles à son activité ! Fun faite personnel, je vous avouerai que c'était une petite fierté pour moi de faire les 7 km avec ma famille et de remettre mon fils de 3 ans sa médaille à l'arrivée.*

*Sinon, la Société a été représentée dans les activités habituelles, à savoir les AG des sociétés amies et les commémorations de l'UACF notamment. Nous avons également été sollicité par Canton de Vaud à deux reprises puisque nous avons mis à disposition un détachement d'honneur pour l'investiture du Président du Grand Conseil Vaudois le 3 septembre ainsi que pour la libération des officiers et sous-officiers supérieurs le 25 novembre dernier. Nous avons également prêté main fort à l'école art/expl 31 dans le cadre de leur exercice final d'école de recrues en simulant la partie adverse. L'exercice sera reconduit à nouveau cette année et je m'en réjouis. Je tiens à remercier chaleureusement le commandant d'école, le Colonel EMG Daniel SPIELMANN, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous suite au décès de son papa.*

*Les effectifs de la Société sont de 201 membres. Bien que nous aillions quelques nouveaux membres, nous avons connus quelques décès ainsi que quelques démissions et radiations pour non-paiement de la cotisation annuelle. Les détails sont disponibles à l'écran et conformément aux statuts, les membres radiés sont nommés. Je dois tout de même déplorer le fait que nous avons toujours une bonne dizaine de mauvais pailleur. La paperasse administrative est fastidieuse et demande des ressources que nous mettrions bien dans d'autres projets.*

*La communication n'est pas au beau fixe avec nos anciens. En effet, les Vétérans sont, au sens du code civil suisse, une entité séparée avec un comité et des comptes bien distincts. Leur Président, que je déplore son absence ce soir n'a jamais pris le temps de venir à l'une de nos séances de Comité depuis son élection alors qu'il y siège de droit. L'exercice est d'autant plus compliqué dû au fait que pour l'Armée et la société faitière, nous sommes une seule et même entité - l'ASSO Lausanne, actifs, vétérans et passifs tous réunis. La gestion des membres est la facturation des cotisations de l'ASSO VD et Suisse sont toujours un calvaire dans la gestion. Je tacherai que ceci soit simplifié dans le fonctionnement et en ressource d'ici à la prochaine AG en 2026.*

*Par contre, le côté réjouissant, c'est le côté camaraderie que nous tissons avec nos sociétés amies. Le Comité et moi-même mettons à cœur de renforcer nos liens avec la SVO et plus particulièrement avec son Groupement lausannois, Mil@Campus ainsi que les autres ASSO. Dès 2026, nous proposerons des activités communes avec certaines car en finalité, même si nos objectifs sont légèrement différents, nous allons dans la même direction et avons un rôle crucial à jouer dans la défense nationale.*

*Les activités de cette année vous seront présentées ultérieurement par diverses personnes. Je vous promets que nous aurons plus d'activités techniques que l'an dernier et je m'en réjouis.*

*Un autre point qui m'enchant, c'est le déploiement récent de Power App. Cette application faisant partie du panel de Microsoft 365 nous permet une gestion d'une partie des tâches administratives. En effet, ce programme permet de générer toute la paperasse administrative pour la gestion de nos membres, comme le formulaire de rééquipement, attestation de membre, envoi de la cotisation, rappel de la cotisation et j'en passe. Ce système a été développé par l'Adjudant sous-officier Pascal FALCY et je l'en remercie.*

*Je profite également de mon rapport afin de prendre un peu d'avance sur l'ordre du jour concernant l'élection du Président. J'occupe ce poste depuis 6 ans. J'ai connu beaucoup de bons moments, d'autres moins. J'ai toujours agi pour le bien de notre Société afin qu'elle puisse prospérer. J'estime aujourd'hui que je peux encore lui apporter quelque chose et c'est pour ça que je me représente pour un 4<sup>ème</sup> mandat. Mais si vous me réalisez d'ici quelques minutes, il sera gentiment temps pour moi de trouver un successeur car ma date de péremption se rapproche plus vite qu'on ne le pense. J'ai quelques idées en tête, nous verrons bien si elles pourront germer d'ici quelques moi.*

*Avant de conclure, je tiens à remercier le Comité in corpore pour son travail des 12 derniers mois. Les quelques restructurations que nous avons opérées ont portés leurs fruits et ceci c'est avant tout grâce à vous car en finalité, j'ai beau être le Président, sans une équipe qui met en œuvre mes idées, je ne serai à rien, merci à vous et mercis aux membres qui participent à nos activités car sans leurs participations, tout ce que nous faisons ne servirait à rien.*

*Je vous remercie pour votre écoute ».*

#### **05.b) Rapport du Caissier de la Société**

Le Président donne la parole au Trésorier, le Sergent Gabriel EQUÉY, pour la lecture de son rapport :

*"Mesdames, Messieurs,*

*Pour l'année 2024, les charges se sont élevées à CHF 12'754.81 contre CHF 9'500.00 prévus au budget. Ceci s'explique par une Assemblée générale 2024 relativement coûteuse, ainsi qu'une Assemblée extraordinaire dans le but de réviser les statuts. Le renouvellement du stock des prix du challenge du mérite et la confection de coin ont été également un coup dans le budget.*

*La somme des produits s'élève à CHF 7'563.96 contre CHF 8'580.00 prévus au budget. CHF 5'705.00 proviennent des cotisations. Les recettes des ventes de matériel ont contribué en partie aux produits 2024.*

*Ainsi, nous terminons l'année 2024 avec une perte de CHF 5'190.85 contre CHF 920.00 prévus au budget.*

*Le bilan totalise un montant de CHF 49'461.94. Les actifs se composent des disponibilités du compte Raiffeisen et de la BCV qui s'élèvent à CHF 34'890.97 ; des stocks de marchandise représentant CHF 3'556.77 ; des actions BCV pour un total de CHF 8'350.00 et CHF 263.20 de produits à recevoir. La caisse contient CHF 726.00.*

*Les passifs sont répartis entre CHF 2'074.60 de charges à payer ; CHF 6'301.20 dans les divers fonds de réserve. Les fonds propres s'élèvent à CHF 41'086.14.*

*Les comptes de stock de marchandise ont dû subir une variation afin d'être conforme à la réalité des comptes et des stocks réels.*

*La Marche Romande du Général Guisan totalise CHF 19'735.18 au bilan, avec une perte de CHF 7'228.03 dus à divers dons promis par le comité précédant à des associations.*

*La révision des comptes de la société et de la marche a été effectuée le 14 mars 2025 et je remercie les vérificateurs, le Sgt Andreas WAIZENEGGER ET et l'Adj sof Sébastien KELLER pour le travail appliqué.*

*Au vu des résultats de cette exercice et des précédents, nous constatons que nous subissons trop de perte par rapport aux estimations des différents budgets. Le prix des choses augment, cela est un fait, et pour pallier à cette augmentation, le comité doit agir pour la pérennité de la société. Notre principale source de revenus reste les cotisations et celles-ci n'ont pas augmenté depuis plus de 6 ans, alors que tout augmente. De ce constat et en ma qualité de trésorier, j'invite l'Assemblée à se prononcer au sujet de l'augmentation de la cotisation annuelle de CHF 10.-, soit CHF 60.- par année.*

*Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

*Le trésorier".*

Sur question de l'un des membres, l'utilité d'avoir plusieurs comptes auprès de différentes banques est due aux actions que détient la société auprès de la BCV.

#### **05.c) Rapport de la commission de vérification des comptes pour l'exercice 2024**

Le Président donne la parole à l'Adjudant sous-officier Sébastien KELLER pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

*"Mesdames, Messieurs,*

*En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes de la Société de Sous-officiers de Lausanne pour l'exercice 2024.*

*Par divers sondages et recoupements, nous avons constaté l'exactitude du bilan qui totalise un montant de CHF 49'461.94 et du compte de profits et pertes qui se solde par un excédent de dépenses de CHF 5'190.85.*

*De ces sondages nous avons pu nous former une opinion et constater :*

- que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité ;*
- que la comptabilité est parfaitement tenue.*

*Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'accepter les comptes qui vous sont soumis.*

*L'organe de contrôle".*

Le Président remercie le Trésorier ainsi que la Commission pour leur travail dans l'ombre.

## **06 Adoption des différents rapports, décharge aux organes responsables**

Tous les rapports présentés sont acceptés à l'unanimité, malgré une abstention pour le rapport du Président et 1 abstention pour le rapport de la commission de vérification des comptes. Les auteurs en sont remerciés. L'assemblée donne décharge aux comités et aux organes de contrôle et sont remerciés par acclamation.

## **07 Élections**

### **07.a) Élection du président**

En l'absence du Vice-président, le Président passe la parole à l'Adjudant sous-officier Richard DUSS.

Selon les statuts, le mandat du Président est limité à 10 ans. Le Président ayant déjà fait 6 ans, sa date de péremption approche. L'Adjudant sous-officier Richard DUSS demande à l'Assemblée si une personne souhaite déjà le remplacer. Tel n'est pas le cas. Le Président est réélu sans aucune abstention, ni avis contraire.

### **07.b) Élection du reste du comité**

Selon les statuts, le comité est élu pour un mandat de 2 ans. Il y a quelques changements au comité. En effet, trois personnes vont quitter ce dernier. Il s'agit du Trésorier, le Sergent Gabriel EQUÉY, l'Adjudant sous-officier Richard DUSS et l'Adjudant sous-officier Thierry CHRISTINAT.

Le Président invite l'Adjudant sous-officier Richard DUSS à le rejoindre. Après plus de 20 ans au comité, l'Adjudant sous-officier Richard DUSS a décidé de le quitter. Le Président le remercie pour tout le travail fourni et lui remet une dague de sous-officiers gravée à son nom avec les années passées au comité. Acclamation de l'Assemblée.

Le Président invite l'Adjudant sous-officier Thierry CHRISTINAT à le rejoindre. L'Adjudant sous-officier Thierry CHRISTINAT quitte le comité après avoir atteint ses 60 bougies. Le Président le remercie pour toutes les randonnées de fortifications organisées et d'avoir fièrement porté le drapeau. Il lui remet un cadeau de circonstances : un sac à dos de randonnée. Acclamations par l'Assemblée.

Le Président invite le Sergent Gabriel EQUÉY à le rejoindre. Suite à un appel d'offre, le Sergent Gabriel EQUÉY a rejoint le comité l'année passée comme Trésorier. Malheureusement, suite à un changement professionnel, il ne peut plus assumer ce poste. Le Président lui remet le coin de la société pour le remercier. Acclamations de l'Assemblée.

Afin de renforcer le comité, le Président propose deux personnes supplémentaires. La première est l'Adjudant sous-officier Sébastien KELLER comme Vice-président en lieu et place du Soldat Gaëtan DUBUIS qui rend la vice-présidence. La deuxième personne qui renforcerait le comité en tant que Trésorier est le Fourrier Loris BLANC.

Afin d'aider le chef technique, le Sergent Thomas CRETTON viendrait le suppléer. L'Of spéc. Lucas SCHMUTZ qui avait émis la volonté de rendre sa fonction de Trésorier resterait 1 ou 2 ans au comité comme adjoint au Trésorier afin d'appuyer le nouveau Trésorier et aider à la transition.

Le comité est élu par acclamations. Le Président demande au nouveau comité de le rejoindre. Acclamation de l'Assemblée.

Président :	Adjudant d'état-major Billy MEYER
Vice-Président :	Adjudant sous-officier Sébastien KELLER
Secrétaire :	Sergent Kim GABEREL
Trésorier :	Fourrier Loris BLANC
Chef technique :	Officier spécialiste (plt). Samuel MATTHEY
Réseaux sociaux :	Sergent Tiffany MARTIN
Webmaster :	Soldat Gaëtan DUBUIS
Responsable IT :	Adjudant sous-officier Pascal FALCY.
Porte-drapeau :	Sergent-major chef Gregory AEBY
Membre adjoint :	Sergent Thomas CRETTON
Membre adjoint :	Officier spécialiste (cap) Lucas SCHMUTZ

Les trois personnes suivantes sont des membres de droit, selon les statuts. Il s'agit du Président du Groupement des Vétérans, le Sgtn chef Martial LAMBERT, le Président du Ski-club, le Sergent Claude MICHLIG - qui est également notre Président d'honneur – et le Sergent Nicolas GOY, commandant de la MRGG. Il n'y a pas de votations pour ces trois personnes.

#### **07.c) Élection des vérificateurs des comptes pour l'année 2025**

Les deux vérificateurs étant à présent élus au comité et ne peuvent donc pas siéger dans cette commission. Le Sergent Gabriel EQUÉY se propose pour être 1<sup>er</sup> vérificateur. L'Appointé Vincent QUADRI se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur. Le Sergent Andreas WAIZENEGGER se représente comme suppléant. Ces trois personnes sont validées par l'Assemblée par acclamation. La commission sera composée comme suit :

- 1<sup>er</sup> vérificateur            Sergent Gabriel EQUÉY ;
- 2<sup>ème</sup> vérificateur        Appointé Vincent QUADRI ;
- Suppléant                    Sergent Andreas WAIZENEGGER.

#### **07.2 Nomination des délégués aux AD ASSO VD et ASSO**

Le Président annonce que l'assemblée des délégués de l'ASSO se tiendra le 10 mai prochain à Berne. Le nombre de participants est proportionnel à la taille de notre société, c'est-à-dire 3 personnes. La société prend naturellement les frais de déplacement et de repas à sa charge. Trois personnes se sont proposées pour y aller. Il s'agit de :

- l'Adjudant sous-officier Sébastien KELLER ;
- Sergent Gabriel EQUÉY ;
- Sergent Kim GABEREL ;

Ensuite, le Président explique que l'AD de l'ASSO VD se tiendra le vendredi 4 avril prochain, à la cabane de l'ASSO Yverdon et environs. Plusieurs personnes se sont proposées pour s'y rendre. Il s'agit de :

- l'Adjudant sous-officier Richard DUSS ;
- Sergent Kim GABEREL ;

- Sergent Gabriel EQUÉY ;
- Sergent Kieren HARTMANN ;
- Caporal Jérémy LIETTI ;
- Soldat Laureline WASILEWSKI.

Les différents participants sont validés par l'Assemblée. Le Président remercie les différentes délégations.

## **08 Budget 2025**

Le budget 2025 est présenté par le Fourrier Loris BLANC.

« Mesdames, Messieurs,

*Le budget 2025 a été établi en tenant compte des points suivants en particulier :*

*Produits :*

- *Les recettes liées aux cotisations ont été évalués selon le nombre de membres qui paient une cotisation ainsi que l'augmentation de cette dernière de CHF 10.-.*
- *Par ailleurs, nous ne prévoyons ni subventions ni cotisations de l'ASSO Suisse, et le budget reflète cette absence.*
- *La vente de produits ASSO Lausanne reste budgétiser à CHF 1'200.-. L'acquisition d'un Twint ASSO Lausanne et une réorganisation de la gestion de vente de ces produits nous permettent de prévoir cette recette.*
- *Des impôts anticipés à récupérer ainsi que nos actions BCV nous assurent également une rentrée d'argent.*

*Charges :*

- *Les frais de bureau furent exceptionnellement élevés en 2024. Il ne doit pas être de même en 2025 mais une légère hausse a été budgétisée.*
- *Les frais de membres ont été revue à la baisse au vu du résultat de l'exercice 2024.*
- *Les cotisations et dons seront plus importants cette année dus au retard de paiement de la cotisation 2023 et 2024 en faveur de l'ASSO VD.*
- *Le budget de l'Assemblée générale a été budgétisé comme pour l'année.*
- *Le budget des activités a été augmenté. Cela permettra aux organisateurs des activités de mettre en œuvre le programme d'activités 2025.*
- *Les frais d'activité divers restent budgétisés comme en 2024, malgré le caractère exceptionnel du montant au bilan.*

*Le total des produits escomptés s'élève à CHF 8'900.00.*

*Le total des charges est estimé à CHF 10'350.00.*

*En conséquence, le résultat de l'exercice 2025 devrait se solder par une perte de CHF 1'450.00.*

*Je vous remercie de votre attention et à votre disposition pour d'éventuelles questions.*

*Le Trésorier ».*

Le Président laisse la parole à l'assemblée. Sans question posée, il passe à la votation de ce budget qui est validé à l'unanimité, malgré 2 oppositions et 5 abstentions.

#### **09 Fixation de la cotisation annuelle**

Afin de palier à une partie de la perte financière, il est proposé que la cotisation augmente de CHF 10.-, soit CHF 60.- par année. La cotisation est validée à l'unanimité, malgré 3 oppositions et 3 abstentions.

#### **10 Exclusion**

Le Soldat JérémY BERGER, qui devait être présent ce soir mais s'est excusé à la dernière minute, a eu à plusieurs reprises un comportement inadéquat voire indigne avec des problèmes sécuritaires lors de certains exercices, notamment des exercices prodigués par l'ASSO VD, ce qui a mené, le commandant de cours, le Sergent Julien MERMOD, a rédigé un rapport à son encontre qui l'a transmis au Président fin de l'année dernière. Le Président a présenté cela au comité qui en a débattu et le comité a décidé de proposer ce soir à l'Assemblée son exclusion, selon l'art. 8 de nos statuts. Le Président informe qu'il peut lire ledit rapport et la lettre qui lui sera envoyée pour annoncer son exclusion et également les afficher, si l'Assemblée le souhaite et répondre à d'éventuels questions.

Sur question de l'un des membres, son exclusion est due à des manquements répétés, notamment sécuritaires et à des confrontations envers les moniteurs.

Sur question d'un autre membre, il a la possibilité de faire recours, selon les statuts, dans les 30 jours auprès du Comité cantonal et il avait également la possibilité de venir ce soir afin de se justifier mais il a décidé de ne pas le faire. Il a envoyé un courriel 45 minutes avant le début de l'Assemblée au Président en écrivant que pour lui la décision était déjà prise et qu'il ne voulait pas assister à une humiliation de son nom. Or, la décision n'est pas prise car l'Assemblée doit voter. Le Président passe dès lors au vote. A l'unanimité, l'exclusion est validée, malgré 6 abstentions. Il recevra un recommandé qui partira le lendemain de l'Assemblée.

## **11 Activités**

### **11.a) Rapport des activités sportives depuis la dernière assemblée générale, activités futures ;**

En préambule, le Président présente un petit film réalisé durant le dernier cours cadres de l'ASSO Vaud.

Le Président invite le Chef technique, l'Officier spécialiste (plt) Samuel MATTHEY à le rejoindre et lui passe la parole.

*« A l'heure où la Suisse se voit obliger de revoir son système de défense, suite aux ambitions bellicistes d'un puissant pays à l'est du continent européen. Les associations militaires suisses, conscientes de cette situation proposent en leur sein une formation continue hors service des citoyens soldats incorporés ou non, mais désireux de maintenir et améliorer leurs compétences.*

*L'ASSO Lausanne propose depuis plusieurs années divers cours basés sur la rusticité dans le terrain, la communication, le tir, les déplacements tactiques, la conduite, l'orientation et le combat de localité. C'est par ce dernier que l'année a commencé le 8 février passé, initié par mon collègue, l'excellent Sgt gren char Thomas CRETTON qui m'a rejoint récemment. Il apporte une approche jeune, dynamique et contemporaine bienvenue.*

*Le prochain cours qui vous sera proposé se déroulera le 12 avril qui sera donné par Thomas et votre serviteur sur la piste PCF de la Montagne de Lussy. Il nous permettra la pratique du tir et des déplacements sur un emplacement des plus adaptés. Les dates des cours suivants et événements de l'ASSO Lausanne seront communiquées via notre site internet, Whatsapp et divers médias mieux connus par la jeune génération.*

*La formation continue se pratique aussi à l'armée, notamment au sein de la Division territoriale 1. Je passe maintenant la parole au Président de l'ASSO CH ».*

Le Président central de l'ASSO, le Sergent Christophe CROSET, en remplacement du Lieutenant-colonel Alain BAERISWYL, encourage les personnes de tous grades et fonctions confondus à participer aux cours d'armes organisés par la Division territoriale 1, qui sont ouverts aux activités en dehors du service. Ces cours se déroulent sur 2 jours et les personnes inscrites sont mélangées avec les détachements des unités des bataillons de la division et permettent de rafraîchir et perfectionner les compétences de moniteurs de tir. Durant ces deux jours, il y a non seulement du tir mais également du soin au combat. Une somme de CHF 10.- est demandée pour participer aux frais de nourriture et de munition. Les personnes dorment à la caserne de Payerne.

Le Président remercie le Président central et passe la parole au Sergent Julien MERMOD, Président de la Section instruction de l'ASSO VD.

Le Sergent Julien MERMOD présente les différentes activités qu'organise l'ASSO VD avec le concours de beaucoup de moniteurs qui viennent des différentes sections romandes. Dans les bonnes nouvelles, les membres de l'Association des réservistes de la marine française qui sont de retour parmi nous et viennent participer aux exercices. Dans les nouvelles un peu moins réjouissantes, une nouvelle loi sur le bruit a été passée.

Le Sergent Julien MERMOD est très content de voir que notre section fait de plus en plus d'exercice mais surtout que nos deux sections ont pu se coordonner pour éviter que des exercices des deux sections tombent sur le même week-end.

Le prochain exercice aura lieu à la fin du mois d'avril qui comprendra du tir et de la tactique de groupe. Le deuxième exercice se déroulera mi-juin à Dailly et le dernier exercice se déroulera au mois de septembre à Bière. 2-3 exercices sur un jour seront organisés et les dates seront communiquées ultérieurement. Acclamations de l'Assemblée.

Le Président passe la parole au Premier-lieutenant Samuel MACHEREL qui explique ce que l'ASSO fait dans les écoles de sous-officiers pour se faire connaître et recruter de nouveaux membres. Il cherche de nouvelles personnes intéressées à venir expliquer nos activités dans les écoles de sous-officiers. En effet, ils ne sont que 4. Acclamations de l'Assemblée.

Le Président passe la parole au Lieutenant Mika PAGANI, de la SVO et également responsable du groupe de marche vaudois rattaché à la SVO, nouvellement créé. Ce dernier explique qu'un groupe de marche a été créé en début d'année. Ils se réunissent tous les dimanches jusqu'en juillet avec comme objectif la marche de Nimègue. Le groupe est ouvert à tous. Le Lieutenant Mika PAGANI invite les personnes intéressées à rejoindre le groupe. Acclamations de l'Assemblée.

Le Président souligne qu'il existe une compétition internationale des sous-officiers de réserve, le CISOR, dont la Suisse fait partie. Une présélection se fait et les membres qui sont sélectionnés, partent aux frais de la faitière. Les sélections auront lieu le 3 mai à St-Maurice et la compétition se déroulera au mois de juin en Finlande. Toutes les informations sont sur le site de l'ASSO Sion et l'ASSO.

Le Président fait la pub chaque année pour les distinctions d'activités en dehors du service mais cela ne porte pas ses fruits. Chaque membre a la possibilité de noter dans le livret de performances les activités auxquels ils participent, telles que l'Assemblée générale, les activités techniques dans le terrain, etc. Ces activités permettent, soit d'avoir la distinction de degré, soit de degré 2 d'activités en dehors du service. Toutes les modalités sont expliquées sur le site internet de l'ASSO Lausanne. Le Président invite à aller consulter le site. La distinction de degré 3 est réservée pour les activités de comité, c'est 6 années de comité pour pouvoir la recevoir et deux membres du comité obtiennent cette année ladite distinction. Le Président invite les Officiers spécialiste Samuel MATTHEY et Lucas SCHMUTZ à le rejoindre pour leur remettre la distinction. Le Vice-Président sortant, le Soldat Gaëtan DUBUIS, qui n'est malheureusement pas là aujourd'hui, y a aussi le droit et la recevra ultérieurement.

## **11.2 Tir amitié ASSO-SVO**

Le Président passe la parole à l'Adjudant sous-officier Richard DUSS pour le résultat du tir amitié ASSO-SVO.

L'Adjudant sous-officier Richard DUSS informe que le tir amitié ASSO-SVO en 2024 s'est déroulé avant l'Assemblée Générale, ce qui fait que les résultats ont été donnés à l'AG de l'année dernière. Concernant le tir de 2025, celui-ci se déroulera toute la journée le 5 juillet dès 9h sur la place d'armes de Bière.

L'Adjudant sous-officier Richard DUSS rend sa place au comité mais il a quand même néanmoins décidé de donner un coup de main et c'est le Soldat Laureline WASILEWSKI qui tiendra formellement ce poste, qui est aussi membre de la section tir. Le Président la remercie.

## **11.3 Challenge du Mérite, classement et répartition des points pour 2024**

L'Adjudant sous-officier Richard DUSS prend la parole et annonce qu'en début de l'année dernière, le comité a décidé de retirer les membres du comité pour le Challenge du Mérite.

Ainsi le classement se compose comme suit :

- 1<sup>er</sup> Sergent Thomas CRETTON ;
- 2<sup>ème</sup> Soldat Laureline WASILEWSKI ;
- 3<sup>ème</sup> Sergent Julien MERMOD.

Le Président remet au vainqueur la channe gravée.

Ils sont félicités par les membres présents.

Jusqu'à ces dernières années, il y avait une channe en verre qui remerciaient les personnes qui participaient beaucoup aux activités et qui, chaque année, remportaient des points pour gagner 1, 2 ou 3 petits verres vaudois. Quand les membres arrivaient à 10 petits verres vaudois, ils gagnaient une channe en verre. Le comité s'est rendu compte que nous n'avions plus de channes en verre. L'Adj sof Richard DUSS a lancé l'idée, qui a été acceptée par le comité, de remplacer la channe par un rafraichisseur en inox pour rester dans le côté vin.

Les personnes suivantes reçoivent cette année ledit rafraichisseur :

- Premier-lieutenant Valentin GARDA ;
- Caporal Yvan CAFFARI.

L'année dernière, comme il n'y avait plus de channes en verre, nous n'avions pas pu les distribuer. Dès lors, les personnes suivantes reçoivent un rafraîchisseur :

- Colonel EMG Philippe MASSON ;
- Officier spécialiste (maj) Pierre-Alain BIOLLEY ;
- Premier-lieutenant Michel FARDEL ;
- Adjudant d'état-major Cédric MEILLAUD ;
- Sergent Andreas WAIZENEGGER ;
- Caporal Charles CHEVALLEY ;
- Caporal Jules-François PAHUD ;
- App chef Jean-MARC GORGERAT.

Les personnes sont félicitées par l'Assemblée.

Le Président remercie l'Adjudant sous-officier Richard DUSS pour ces années du Challenge du Mérite. Ce poste est repris au sein du comité par notre porte-drapeau qui s'est désigné volontaire, le Sergent-major Grégory AEBY. Le Président le remercie.

## **12 Rapports**

### **12.1 Du Président du Groupements des Vétérans**

Le Soldat, Catherine Bolens, Secrétaire, prend la parole au nom du Président, le Sergent-major Martial LAMBERT, excusé ce soir, pour la lecture de son rapport.

*« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,*

*Tout d'abord quelques chiffres comme de coutume : au 31 décembre 2024 nous avons 76 membres, trois membres sont décédés en 2024 : le cap André Grau, l'app Pierre Meyland et le brig Martin Chevallaz. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette même année 4 nouveaux vétérans : cap Jean-Luc Addor, l'adj sof Thierry Christinat, le sdt René Court et l'app Michel Mercoli.*

*Durant l'an 2024 nous avons eu 4 comités dont un avec repas de fin d'année. Une 20aine de personnes ont participé à l'apéritif de début de janvier.*

*Déjà mentionnée l'an passé, et organisée conjointement avec FPS une conférence de l'adjudant-chef Patrick Robotel sur l'histoire de l'obligation de servir en Suisse a réuni 45 personnes le 18 mars 2024.*

*L'assemblée générale du 4 juin a été suivie d'un brillant exposé du brig Michel Chabloz sur la doctrine Guisan. Ce même jour nous avons déposé une gerbe sur la tombe du Général à Pully, marquant ainsi notre participation aux festivités des 150 ans de sa naissance.*

*Le comité a en outre pu effectuer en décembre une visite privée de l'exposition itinérante sur le général Guisan à Verte-Rive.*

*Depuis le début de 2025, à part l'apéritif devenu traditionnel en janvier, nous avons organisé le 24 mars dernier avec FPS, une conférence du divisionnaire Peter Regli, ancien chef du service*

*de renseignement de la confédération intitulée « Trump, Xi, Poutine : la fin de l'ordre mondial libéral, démocratique fondé sur des règles » ; 95 personnes y ont assisté dont le colonel Toni Frisch, président de l'association suisse des vétérans et le sgt Christophe Croset président de l'ASSO Suisse et l'adj chef Joris Lavanchy, président de l'ASSO Vaud.*

*Pour l'avenir : notre AG aura lieu le 4 juin 2025 avec une conférence du cap J.-Ch. Linsi sur « les faucons de l'escadrille aviation 17,100 ans d'histoire ».*

*Une visite de l'ECA à la Blécherette est programmée pour le 7 octobre.*

*J'aimerais terminer ce petit rapport par de très vifs remerciements à notre intendant Pierre-Alain Pingoud qui n'a cessé de nous faciliter la vie par son sens de l'organisation, sa disponibilité, sa bienveillance et sa présence énergique et joyeuse. Merci de votre attention ».*

Le secrétaire sdt C. Bolen.

## **12.2 Du Commandant de la Marche Romande du Général Guisan**

Le Président passe la parole au Sergent Nicolas GOY, Commandant de la MRGG, pour la lecture de son rapport.

*« Bonsoir à tous,*

*Le 22 et 23 juin 2024 a eu lieu la 51<sup>ème</sup> marche romande du général Guisan à Mézières. En effet elle n'avait pas eu lieu depuis 2019.*

*Cela était une grande première pour mon comité et moi-même que je remercie énormément pour le travail fourni pour cette édition ainsi que pour les éditions avenir.*

*Ce ne sont pas moins de 638 marcheurs qui sont venus participer sous une météo très capricieuse le samedi et un peu plus agréable le dimanche, nous sommes ravis du taux de participation pour une reprise après cinq ans sans marche.*

*Les marcheurs ont pu également admirer l'exposition du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du général Guisan qui était exposée dans la salle de Mézières retraçant la vie du général ainsi que son parcours militaire.*

### **Edition 2025 :**

*L'édition 2025 aura lieu le 21 et 22 juin, toujours avec le même nombre de parcours soit : **7km, 10km, 16km, 20km, 30km, 40km.***

*Les inscriptions pour la marche seront ouvertes tout prochainement, dès début avril. On vous attend nombreux !*

*Pour organiser une manifestation d'une telle ampleur nous avons besoin de vous chers bénévoles. Vous pouvez sans autre vous inscrire via notre site internet.*

*On compte sur vous !*

*Afin de ne pas monopoliser la parole plus longtemps, je vais en rester là.*

*Je suis à votre disposition après l'assemblée pour toutes éventuelles questions.*

*Je vous remercie pour votre attention. »*

### **12.3 Du Président du Ski-Club**

Le Président passe la parole au Caporal Jean BIGLER, membre du Ski-club, en remplacement du Sergent Claude MICHLIG, Président du ski-club, excusé ce soir, pour la lecture de son rapport.

*« Mesdames, Messieurs, Chers camarades,*

*En ma qualité de membre du Ski-Club des Sous-Officiers, j'excuse la présence de Claude Michlig et je vous donne lecture de son rapport.*

*Permettez-moi de vous adresser un cordial salut de la part des membres et du comité du Ski-Club des sous-officiers de Lausanne.*

*L'activité de l'année 2024 s'est déroulée dans la ligne de l'année précédente.*

*Pendant la saison hivernale, quelques membres sportifs ont fait un week-end du ski-de-fond depuis le Marchairuz en direction du Chalet Perce-Neige ainsi que du Ski de descente en avril à Verbier.*

*Les sorties habituelles ont jalonné le 2eme semestre, à savoir la sortie au Chalet d'alpage de Chatel, le 22 août, avec une quinzaine de membres puis la sortie au Chalet Perce Neige, le 22 septembre, sur la crête des bois du Mont Tendre.*

*Un accent particulier a été porté sur la sortie d'été de la société le 6 juillet avec un petit bus de Rémy Voyages. Les participants au nombre de 17 ont passé par la Roche, en bordure du Lac de Gruyère puis la visite du musée artisanal de la paille à Rechthalten, suivi d'une nouvelle visite du musée des Montres et instruments de musique mécanique à Oberhofen au bord du Lac de Thoune. Après le repas de midi, il y a eu la traversée du Lac de Thoune pour reprise du car à Spiez pour le retour avec repas du soir au Stand de Vernand.*

*Tous les lundis soirs, nous nous sommes rencontrés pour les séances de gym et de volley-ball à la salle du Collège des Croix-Rouges avec une moyenne honorable de participation de 8 à 12 membres par soirée, sous la direction de notre moniteur Bernard Krebs.*

*L'année 2024 s'est terminée avec le traditionnel Noël de la société au Refuge de Lussy avec une vingtaine de personnes puis la soirée conviviale de Bowling à Echandens.*

*Notre prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 24 avril prochain au Restaurant du Stand de Vernand.*

*La société compte actuellement 48 membres.*

*Depuis le début de l'année, les séances de mise en condition physique ont repris. Dès le 26 mai prochain, les membres se retrouveront tous les lundis à Préverenges en fin de journée pour faire des soirées conviviales avec grillades et parties de pétanque.*

*Pour mémoire, je rappelle qu'en 1953, le ski-club a été constitué pour permettre aux familles et amis des membres de l'ASSO qui ne pouvaient faire partie de l'ASSO d'effectuer des épreuves sportives et conviviales. Depuis plusieurs années, il ne se trouve plus de nouveaux membres ASSO qui participent à l'activité du Ski-Club. Il faut constater que chaque société fait sa propre activité, pratiquement, sans échange ; ce qui n'était pas le but initial. Il s'agit d'une constatation et chacun peut en tirer ses propres conclusions. Néanmoins, je formule mes souhaits pour que nos deux sociétés continuent à effectuer leurs différentes activités avec succès.*

*Je vous remercie de votre attention ».*

### **13 Divers et propositions individuelles**

Le Président n'a pas reçu de propositions dans les délais statutaires et demande à l'Assemblée si quelqu'un souhaite prendre la parole. Ce n'est pas le cas.

### **14 Clôture de l'Assemblée générale**

Avant de terminer l'Assemblée, le Président invite les membres présents à se lever pour chanter l'Hymne national.

A 2125, le Président annonce la fin de l'Assemblée générale 2025 au Brigadier Christian OPPLIGER.

SOCIÉTÉ DE SOUS-OFFICIERS DE LAUSANNE

  
Sergent Kim GABEREL  
La Secrétaire

  
Adjudant d'état-major Billy MEYER  
Le Président